

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1892

15e édition du Prix de la jeune architecture de la Ville de Lyon

Direction de l'Aménagement Urbain

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1892 - 15E EDITION DU PRIX DE LA JEUNE ARCHITECTURE DE
LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre des actions que l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) a engagées pour faire connaître et valoriser les meilleurs "projets de fin d'étude" des étudiants de l'Ecole, la Ville de Lyon souhaite organiser et remettre le prix de « la jeune architecture » pour la 15^e édition.

Cette valorisation du travail effectué par des étudiants, en fin d'étude, constitue une initiative à laquelle la Ville de Lyon s'associe, marquant l'intérêt porté à l'architecture et plus généralement, à la qualité urbaine. Par ailleurs, s'agissant de jeunes architectes, la reconnaissance de leur excellence par l'attribution de prix constitue un signe d'encouragement.

La promotion 2014-2015 a présenté 125 projets de fin d'études en juillet 2015. Les étudiants retenus pour participer au Prix – soit 20 projets de fin d'études – ont obtenu l'une des cinq meilleures notes de leur domaine d'études de master respectif.

Le jury s'est réuni le 2 décembre 2015 pour attribuer cinq prix dans les catégories suivantes :

- catégorie Architecture, ambiances et cultures constructives ;
- catégorie Architecture et Nouvelles Urbanités ;
- catégorie Architecture et Matérialité ;
- catégorie Architecture et Patrimoine ;
- catégorie Architecture de périphéries.

Par délibération n° 2015/921 du 16 mars 2015, la Ville de Lyon a contribué à hauteur de 1 200 € en 2013-2014.

Ouï l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à décerner les prix de la jeune architecture de la Ville de Lyon.

2- Une somme de 1 200 € sera versée, respectivement, aux lauréats des cinq prix.

3- La dépense en résultant, soit 6 000 euros, sera financée sur les crédits inscrits au budget 2016 et sera imputée à l'article 6714, fonction 820, ligne de crédit n° 41386, programme GESDDS opération GESDDS01.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU